



SÉCURITÉ

Fiche numéro 13/01

Contrat » ENI/2015/362394



SÉCURITÉ

GESTION INTÉGRÉE
DES FRONTIÈRES


Gestion intégrée des frontières : l'UE appuie le gouvernement tunisien

Face aux défis que connaît la Tunisie, l'Union européenne renforce les capacités des agences tunisiennes chargées de la gestion des frontières



RÉGIONS

» Toute la Tunisie



PÉRIODE D'EXÉCUTION

» 30 mois
Mai 2015
Novembre 2017



BUDGET

2 millions €

- » Instrument IEV
- » Programme Appui au gouvernement Tunisien dans la gestion intégrée des frontières et la protection internationale
- » Modalité Convention de délégation
- » Part UE 84 %



BÉNÉFICIAIRE PRINCIPAL

» Ministère de l'Intérieur



MISE EN ŒUVRE

» ICMPD



sites internet
www.icmpd.org
www.eurotun-migr.net
contact
Jean-Yves.Charriou@icmpd.org

→ CONTEXTE

Dans un contexte social et sécuritaire national et régional fragile, les agences en charge de la gestion des frontières en Tunisie font face à de nombreux défis. Les attaques terroristes de 2015 et 2016 (Bardo, Sousse, Ben Guardane), qui ont vu l'action sur le sol tunisien de forces entraînées et équipées en Libye sont dans les esprits. Le possible retour ou l'incursion d'éléments radicalisés en Tunisie sont des préoccupations constantes des autorités.

Parallèlement, la situation spécifique des régions du Sud tunisien, qui tirent leurs ressources du commerce transfrontalier informel, doit être prise en compte. Dans ce contexte où il faut assurer la sécurité aux frontières tout en facilitant le commerce transfrontalier, les autorités chargées de la gestion des frontières adaptent leurs méthodes de travail, qui se fondent désormais sur l'approche « gestion intégrée des frontières », qui s'articule autour de trois piliers : coopération intra-service, coopération inter-agences, coopération internationale.

→ OBJECTIFS

Le but du programme « gestion intégrée des frontières » est d'appuyer la mise en place d'une politique nationale coordonnée de gestion des frontières, pour renforcer les capacités de lutte contre le crime transfrontalier et de prévention de l'immigration irrégulière. Le projet soutient aussi la modernisation et le renforcement du dispositif national tunisien chargé des contrôles aux points de passage frontaliers terrestres, maritimes et aériens et des services chargés de surveiller les frontières terrestres et maritimes.

→ MISE EN ŒUVRE

Mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD), cette action permet, via la modernisation et le renforcement des capacités des autorités tunisiennes chargées de la gestion des frontières - Direction des Frontières et des Etrangers et Garde Nationale - d'améliorer la bonne gouvernance, la stabilité et la coopération régionale pour faciliter les échanges commerciaux et promouvoir la circulation des personnes et des biens, tout en renforçant la sécurité aux frontières.

Le projet soutient la coordination et la mutualisation des moyens entre les différentes forces en charge de la gestion des frontières afin de gagner en efficacité (mise en place de moyens de suivi opérationnel pilotes, travail sur les procédures). Le projet appuie aussi la formation des cadres et du personnel affectés aux frontières.

L'ICMPD travaille avec le Ministère de l'Intérieur (Direction des Frontières et des Etrangers - Direction Générale de la Garde-Frontière de la Garde Nationale), ainsi qu'avec les autres acteurs présents aux frontières (Direction Générale des Douanes, Ministère de la Défense, etc.). Plusieurs pays européens apportent leur expertise technique (France, Espagne, Hongrie, Portugal, Slovaquie pour l'UE, ainsi que la Suisse) à ce projet.